



Blocage d'un héritage par l'un des héritiers

Par **podzob17**, le **07/03/2014 à 18:58**

bonjour,

Mon père est décédé en 2007, il était marié avec un enfant et avait une soeur.

Sa mère est morte en 1982.

Mon grand-père est mort en nov 2012, ses héritiers sont donc ma tante, mon frère et moi.

Un testament indique que mon grand-père lègue à ma tante la quotité disponible de la succession.

Les biens se limitent à une maison(+/- 200000€), un terrain(+/- 20000€) et le contenu de la maison(+/- 5000€).

Devant cela mon frère s'est braqué et refuse toute avancée sur la liquidation de l'héritage et laisse le notaire sans réponse.

Que peut-on faire pour faire avancer les choses?

merci